



Procédure à suivre pour réserver votre place au dîner suivant la conférence à Paris

Contactez l'association par téléphone ou courriel au plus tôt, après réception de l'invitation.
Vous serez informé des places encore disponibles
dans un souci d'équité entre les membres.

Seuls les membres du Conseil d'administration bénéficient d'une préférence du fait de leur investissement personnel
dans la vie de l'association.

Les réservations pour le dîner seront ensuite prises en compte et confirmées
dans l'ordre de réception des règlements par l'association.

Tous les repas commandés au Cercle sont dûs, le Cercle en exigeant le règlement anticipé.
Les convives ayant réservé devront donc s'acquitter du coût de leur dîner même en cas d'empêchement
et ceci quelle que soit la raison de cette absence.

Dans le cas où l'association trouverait un adhérent acceptant de reprendre cette réservation
cette situation pourrait être évitée.

Dîner avec le conférencier est un moment privilégié : le nombre d'invités est nécessairement limité.

En respectant cette procédure vous aidez l'association à poursuivre l'organisation de ces soirées
que nous voulons fraternelles et conviviales.

Dominique Coustillière contact : 06 34 19 28 79 courriel : entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr